



# **Politique santé, sécurité et bien- être**

# Politique santé, sécurité et bien-être

## 1. Introduction

L'objectif de Keller Group plc (« Keller ») est de s'assurer que l'ensemble de son personnel, et les autres personnes placées sous son contrôle et qui exercent ses activités, rentrent chez elles à l'abri de tout danger et en bonne santé.

## 2. Objectifs de la politique

Les objectifs de cette politique sont d'enregistrer zéro blessure et de garantir une bonne santé par le biais d'un leadership et d'une gestion efficace des risques du groupe liés à la santé, à la sécurité et au bien-être.

## 3. Concrétiser nos objectifs

Nous veillerons à concrétiser nos objectifs en prenant les mesures suivantes :

- Un Comité du conseil pour superviser et surveiller les stratégies et les objectifs en matière de santé, sécurité et bien-être (SSB) ;
- Notre système de gestion de la sécurité « Penser sécurité » ;
- Des plans stratégiques de mise en œuvre (SIP - Strategic Implementation Plans) pour entraîner une réduction continue des principaux risques et une hiérarchisation appropriée des ressources, dans la mesure du possible ;
- Appréhender les risques émergents grâce à notre système de sauvegarde, les analyser et communiquer les enseignements tirés au groupe pour éviter que cela ne se reproduise ;
- Développer nos systèmes pour assurer le bien-être de tous les employés
- Mettre en place un régime de contrôle qui confirme que les systèmes sont respectés et que les risques sont réduits.

## 4. Portée

Cette politique s'applique à toutes les entités légales dont Keller détient 100 %, dans lesquelles il possède une participation majoritaire ou dont il a le contrôle opérationnel total.

## 5. Gouvernance

Le Comité de Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (QHSE) Keller du Conseil d'administration de Keller Group plc assure la surveillance de cette politique.

## 6. Responsabilités

La politique s'applique à tous les individus qui sont employés ou qui travaillent pour le compte d'une société du groupe Keller, notamment les entrepreneurs, le personnel temporaire et les travailleurs intérimaires. Elle sera révisée chaque année.

## 7. Pièce justificative

- Code de conduite professionnelle
- Think Safe

## 8. Historique des modifications du document

|   |                         |
|---|-------------------------|
| Statut de la politique                  | Final                   |
| Date de publication                     | 17.10.2016              |
| Dernière version révisée et mise à jour | 26.11.2020              |
| Date de la prochaine révision           | 30.06.2021              |
| Propriétaire de la politique            | Fonction HSEQ de groupe |